

# Quel avenir pour nos retraites ?

**RETRAITE** La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraites (CIMR) organise le 9 mai un séminaire autour de la problématique de notre régime de retraite.

KHADIJA SKALLI

**Q**uel avenir pour nos retraites ? La question fera l'objet d'un séminaire prévu pour le 9 mai à Meknès. La rencontre, initiée par la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraites (CIMR), sera l'occasion de débattre de la problématique des caisses de retraites qui sont au bord de l'asphyxie financière. La réforme du secteur de la retraite est une urgence. Le gouvernement en est conscient, le chef de gouvernement l'a avoué lui-même devant les conseillers. Il a même qualifié la situation de préoccupante, reconnaissant qu'une « catastrophe guette les Caisses de retraite ». Cependant, la réforme se fait toujours attendre. La rencontre du 9 mai sera l'occasion pour l'Etat de dresser la couverture en matière de retraite au Maroc.



Le pays compte quatre caisses de retraite dont trois sont obligatoires. La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) couvre les salariés du secteur privé alors que la CMR est le régime des fonctionnaires de l'Etat. Le

Régime collectif d'allocation de retraite (RCAR) couvre le personnel non titulaire de l'Etat et des Collectivités Locales.

La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) est, quant à elle, facultative et as-

sure un régime complémentaire aux salariés du secteur privé.

Les gestionnaires de ces caisses de retraites ont déjà lancé un appel de détresse il y a plusieurs années. Si une réforme globale du système de la retraite n'est pas

appliquée, ces caisses feront face à de graves déficits financiers. A noter que la Caisse marocaine de retraite (CMR) est déficitaire depuis la fin 2012. Les réserves de la caisse s'épuiseront d'ici 2021 et elle sera dans l'incapacité de payer les pensions de ses retraités. Selon les prévisions des experts, elle sera suivie par la RCAR, puis la CNSS. La CIMR connaîtra de son côté, un déficit d'ici 2060.

Par ailleurs, la CIMR profitera de cette rencontre pour sensibiliser les chefs d'entreprises de la région de Meknès où une nouvelle agence a été ouverte, sur « l'importance et les avantages de la retraite complémentaire comme étant un outil de management, un investissement pour leur avenir et celui de leurs salariés et un moyen d'attirer et de fidéliser les compétences ». En 2011, la CIMR comptait 5 136 entreprises adhérentes, 530 958 affiliés actifs et ayants droit et 136 202 retraités. ◆